

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—*Suite*Ottawa 4 (Ont.)—*Fis*

Attaché naval et Attaché naval de l'Air	M. le capitaine de vaisseau Roland G. Bienvenu.
Attaché de l'Air	M. le colonel Clarence R. Webb.
Attaché agricole	M. Fred J. Rossiter.
Attaché juridique	M. Moss Lee Innes.
Attaché	M. Eric W. C. Harvey.
Attaché	M. Paul A. Grenier.
Attaché commercial	M. Leonard H. Price.
Attaché	M. Rolfe Kingsley.
Attaché (Information)	M. Donald E. Wilson.
Premier secrétaire	M. James J. Byrnes, fils.
Premier secrétaire et Attaché (Travail)	M. Louis Wisemer.
Premier secrétaire	M. Jules H. Wayne.
Premier secrétaire	M. Herbert E. Weiner.
Premier secrétaire et consul	M. Wilbur P. Chase.
Attaché	M. John C. McDonald.
Attaché	M. James M. Smith, fils.
Deuxième secrétaire	M. Charles A. Kiselyak.
Attaché (Information)	M. Ronald G. Moxness.
Deuxième secrétaire	M ^{lle} Cora M. Smith.
Deuxième secrétaire	M. James G. Sampas.
Deuxième secrétaire	M. Maynard W. Glitman.
Deuxième secrétaire	M ^{lle} Margaret A. Stanturf.
Attaché de l'Air adjoint	M. le lieutenant-colonel William E. Kennedy.
Attaché de l'Air adjoint	M. le major William Cameron III.
Attaché de l'Air adjoint	M. le capitaine Edward J. Driscoll.
Attaché naval adjoint et Attaché naval de l'Air adjoint	M. le lieutenant Allen L. Bader.
Attaché	M. Leslie S. Raty.
Attaché	M. Kenneth W. Luecke.
Attaché	M. Roy O. Young.
Troisième secrétaire et vice-consul	M. Barclay Ward.
Troisième secrétaire	M. Harrell K. Fuller.

Calgary (Alb.)

(805 Eighth avenue S.W. Téléphone: 266-8962)

Consul général	M. William H. Christensen.
Vice-consul	M. Roger A. Sorenson.
Vice-consul	M. Walter F. Schepp, fils.

Halifax (N.-É.)

(Édifice Bank of Nova Scotia. Téléphone: 423-9387)

Consul général	M. Alton L. Gillikin.
Vice-consul	M ^{lle} Ruth E. Wagner.

Montréal (P.Q.)

(1558, avenue McGregor. Téléphone: WE 7-6301)

Consul général	M. Jerome T. Gaspard.
Consul	M. Frederick T. Rope.
Consul	M. Neil L. Parks.
Consul	M. Arvid G. Holm.
Consul	M ^{lle} Elizabeth R. Balmer.

* Les noms des fonctionnaires consulaires qui ne sont pas fonctionnaires de carrière ni citoyens du pays qu'ils représentent, ou qui s'occupent d'affaires ou exercent une profession en dehors de leurs fonctions consulaires, sont précédés d'un astérisque.